

COUR D'APPEL DE PARIS
TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 1 avril 2022 - 09:00
Chambre correctionnelle A

N° de parquet :
Publicité d'audience :

Président :

Ministère public :
Greffier :

NOTE D'AUDIENCE

Type d'audience : première audience au fond

Scellés : NON

PRÉVENU

22

Qualification :

41 - CONDUITE D'UN VEHICULE EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE le 30 octobre 2021 à 05h50 à
6163 - CIRCULATION AVEC UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR SANS ASSURANCE le 30 octobre 2021 à 05h50 à

mode de convocation : convocation par OPJ du 31/10/2021
mode de comparution : comparant
assisté de : Maître JOSSEAUME Rémy (Barreau : Paris)
nature de jugement : C CAS D ID

DÉROULEMENT DES DÉBATS

La Présidente rappelle l'identité du prévenu et la prévention.

La Présidente indique au prévenu son droit de faire des déclarations, de répondre aux questions qui lui sont posées ou de se taire.

La Présidente rappelle les faits.

Le Président,

Le Greffier,

21336000149

Page 2 / 2

La Présidente donne lecture du B1

La Présidente rappelle les éléments de personnalité du prévenu

Le Ministère public est entendu en ses réquisitions : Relaxer Monsieur des faits de la poursuite.

Maître JOSSEAUME Rémy est entendu en sa plaidoirie : Relaxe avec EP pour que monsieur puisse avoir son permis de conduire.

a eu la parole en dernier : Je n'ai rien à ajouter.

DÉCISIONS DU TRIBUNAL

Relaxe avec EP